

RÉCUPÉREZ LE COMPOST MÛR



Grâce à vos apports de déchets alimentaires sur les aires de compostage partagées, un compost de qualité est mis gratuitement à votre disposition dès la mise en place de la signalétique suivante



**Un compost
de qualité à votre
disposition.**

Période recommandée

Au printemps ou à l'automne, au moment des plantations et des mises en hivernage.

Veillez vous rapprocher du service Gestion et Valorisation des Déchets afin d'être aiguillé vers la meilleure possibilité pour récupérer du compost mûr.



Localisez les aires de compostage sur le portail Géomas

Géomas

INFOS ET CONSEILS

Service Gestion & Valorisation des Déchets
04 92 54 52 52
service.dechets@ccbrianconnais.fr



Gravir des sommets. Réduire ses déchets

